



Avril 2020 - N°54

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### AVEC LE CONFINEMENT, UNE NOUVELLE EXIGEANCE DE PROXIMITÉ SE RÉVÈLE ...



Depuis plus d'une décennie, avec le dispositif JNCP, (La Journée nationale du commerce de proximité et le label « Commerce et Artisanat dans la Ville ») nous défendons l'idée que le rôle social du commerce local est fondamental et est (et sera) un formidable levier pour nos très petites entreprises.

Faut-il une pandémie aux conséquences humaines dramatiques pour prendre conscience que le réseau économique de proximité doit être considéré comme « d'utilité publique », que la relocalisation est impérative pour gagner en autonomie, et qu'il est nécessaire de mettre fin à des approvisionnements qui nous rendent dépendants au détriment du « Made in France » de nos artisans et industriels.

#### **La crise actuelle nous incite aussi à un nouveau paradigme, celui de l'échange où l'humain reprendra pleinement sa place.**

Elle nous incite à structurer nos économies, nos commerces, nos services sur des valeurs de solidarité, de partage que l'on remarque au sein de nos lieux de vie et que l'on ne trouve pas dans d'autres canaux de distribution...

Sans doute, le confinement et ses contraintes nous font percevoir, ce que nous savions déjà : l'importance de la reconnaissance de l'autre dans l'échange commercial bien présent avec le commerce de proximité qui participe à l'harmonie de nos communes.

#### **Dans l'immédiat, l'urgence est bien de soutenir dès maintenant nos commerçants et artisans pour les aider à redémarrer dès que cela sera possible.**

Ainsi, de nombreuses et heureuses initiatives sont prises par les unions commerciales, les collectivités et les chambres consulaires pour apporter toute information sur les possibilités de livraison offertes par les commerçants sédentaires ou non sédentaires. Les réseaux sociaux n'ont jamais aussi bien fonctionné pour faire connaître leurs offres. Citons également les opérations de précommandes qui permettent aux commerçants et artisans de garder le contact avec leurs clients et d'anticiper la reprise.

#### **Dans l'adversité, gardons un esprit résilient, combatif et surtout solidaire.**

Nos plus cordiales pensées vous accompagnent, quelle que soit votre situation, tout particulièrement ceux qui assurent avec détermination et générosité la continuité de soins ou de services à la population.

Hervé LEMAINQUE  
Président

## UN PEU DE BONHEUR EN PERSPECTIVE...

Nous vous confirmons que la prochaine remise des prix du label national « Commerce et Artisanat dans la Ville » aura bien lieu de façon virtuelle (à défaut de nous croiser comme chaque année dans un lieu attractif).

Surveillez bien vos réseaux sociaux. Du 7 avril au 26 avril, vous pourrez **découvrir progressivement les villes nommées** dans chacun des trophées avec une annonce des lauréats le 27 avril prochain comme prévue initialement ainsi que l'ensemble du palmarès avec l'attribution des « Sourires ».



**La vidéo qui suit est dédiée à toutes les villes ayant participé à la JNCP 2019**

[Voir la vidéo...](#)



## INITIATIVE SOLIDAIRE

**100.000 euros collectés en deux semaines sur Soutien-Commerçants-Artisans.fr !**

L'association JNCP soutient le site **Soutien-Commerçants-Artisans.fr**, qui permet aux habitants d'aider les commerces de leur quartier à surmonter la crise en achetant leurs produits ou services sous forme de bons d'achat, utilisables pendant toute l'année 2020.

Développée par Petitscommerces, la plateforme a déjà reçu plus de 1000 inscriptions de commerçants, qui cumulent déjà plus de 100.000 euros de commandes de bons d'achat en seulement 15 jours !

La JNCP salue cette initiative bénévole et encourage les commerçants et les villes à prendre contact avec Petitscommerces ! .

[Voir le site...](#)

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toute l'actualité de la JNCP sur les réseaux sociaux...



### Association JNCP

Tél. : 01 83 620 888 - mail : [contact@jncp.fr](mailto:contact@jncp.fr)

Adresse postale : 14 à 30 rue de Mantes  
92700 Colombes

Site Internet : [www.jncp.fr](http://www.jncp.fr)

Siret: 512 056 920 00014



## Partenaires Prémiums



## Partenaires Institutionnels



## Partenaires Associés

